Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_07-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 11.12.2025

Date de la convocation : 04.12.2025
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 4

Date d'affichage : 17/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Vincent CADREN, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absents : Elsa BRIND (procuration à Mariannick LEBON), Thierry Morel (procuration à Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE), Cécile DUVAL-BLAIZE (procuration à Jean-Michel VANDERPLANCKE), Yolande Thomas (procuration à Joël LE JEUNE).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Frédéric PERREAU.

DÉLIBÉRATION N° 7

TARIFS DE LA SALLE LOUIS CADO 2026

Monsieur Le Jeune présente les tarifs de la salle Louis Cado 2026 avec une proposition d'augmentation de 1,1 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, les tarifs de la salle Louis Cado applicables à compter du 1er janvier 2026,

LES PARTICULIERS

	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune
Du vendredi 14h au lundi 9h	415 €	599 €
Cuisine + vaisselle	89 €	148 €
Chauffage *(Facturé systématiquement du 1er novembre au 31 mars)*	130 €	

LES ASSOCIATIONS	Association sans but lucratif de la commune	Association sans but lucratif extérieure à la commune
1 journée pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi	81 €	129 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_07-DE

Du vendredi 14h au lundi 9h	147 €	225 €
Cuisine + vaisselle	58 €	83 €
Chauffage *(Facturé systématiquement du 1er novembre au 31 mars)*	72 €	83 €
Pour les associations locales sans but lucratif : Activités pérennes (semaine)	Gratuit (hors vacances scolaires, hors week-end et hors stage payant)	
Pour les associations locales sans but lucratif : Week-end	1 location gratuite par année civile et par association hors stage payant	
	Particulier *(ou association)* de la commune	Extérieur à la commune
Réveillon du Nouvel An Du 31/12 à 9h au 02/01à 9h (Cuisine, vaisselle et chauffage inclus)	592 €	1 175 €
Location scène	57 €	
Location grilles d'exposition	gratuit	

POUR TOUS

Caution à la remise des clés pour les particuliers Retenue sur caution si l'état des lieux de sortie n'est pas conforme à l'état des lieux d'entrée : ménage non fait, dégradations...	500 €

Arrhes à la réservation pour les particuliers :
Locaux et Extérieurs 50 %

Facturation de la vaisselle manquante :	
Assiette plate	5 €
Assiette creuse	3 €
Assiette à dessert	3 €
Tasse à café	3 €
Soucoupe tasse	2 €
Sucrier	6 €
Pichet	4 €
Petit ramequin	4 €
Couteau économe	2 €
Couteau d'office	12 €
Couteau du chef	14 €
Couteau de table	2 €
Fourchette	1 €
Cuillère à soupe	1 €
Cuillère à café	1 €
Cuillère à sauce	5 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_07-DE

Verre	[illegible]
Grande gamelle avec couvercle	[illegible]
Pince à cornichons	5 €
Plat inox	22 €
Saladier en verre	6 €
Soupière en inox	22 €
Louche inox (petite)	17 €
Louche inox (grande)	40 €
Fouet	22 €
Ecumoire	14 €
Araignée (petite)	27 €
Araignée (grande)	45 €
Tire-bouchon	22 €
Planche à pain + couteau	45 €
Corbeille à pain	5 €
Pelle à tarte	6 €
Percolateur	257 €
Bouilloire électrique	103 €

Pas de location de la sonorisation.

Joël LE JEUNE, Maire

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 17.12.2025

Frédéric PERREAU, secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300